

ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCILCONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIALCOMITE SPECIAL DES REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEESSOUS-COMITE DE DOCUMENTATIONSTATISTIQUES ANALYTIQUES FOURNIES PAR L'UNRRA

(à la demande du sous-comité)

PERSONNES DEPLACEES EN EXTREME-ORIENT (a)

JANVIER 1946

Nationalité et résidence revendiquées	Pays où elles se trouvent					
	Chine	Phillipi- pines	Siam	Inde	Malaisie: brit.	Japon
Réfugiés européens						
Allemagne	8.800					
Autriche	3.700					
Pologne	1.150					
Italie	1.200					
Tchécoslovaquie	240					
Chine		8.600				30.000
Corée	200.000					
Chinois d'"outre-mer" venant de:						
Indochine	13.000					
Birmanie	30.000					
Malaisie	34.000					
Siam	4.300					
Indes néerlandaises						
Philippines	13.000					
Divers et indéterminés	21.000					
	69.000					
Chinois venant de Hongkong	500.000					
Malaisie			23.000			
Java			6.000		15.000	
Pays-Bas			18.000		14.000	
Hindous venant de Birmanie				366.000		
Chinois et Bizmâns venant de Birmanie				28.000		

(a) Evaluation très grossière prise dans un rapport de la Mission spéciale de l'UNRRA pour les personnes déplacées en Extrême Orient, Mars 1946

(b) Réfugiés israélites non classés par nationalité

UNRRA -Bureau régional européen

APERÇU SUR LE NOMBRE DES PERSONNES DÉPLACÉES
EN EXTRÊME ORIENT AU MOIS DE JANVIER 1946

(Fondé sur un rapport de la Mission spéciale de
l'UNRRA pour les personnes déplacées en Extrême-
Orient, mars 1946)

Chine

On a constaté que les personnes déplacées rentraient dans trois catégories principales, à savoir: Réfugiés européens; Coréens se trouvant en Chine; Chinois d'"outre-mer".

1. Réfugiés européens. Le total approximatif de ces réfugiés est de 15.000, dont 8.800 de nationalité allemande, 3.700 autrichiens, 1.150 polonais, 1.200 italiens et 240 tchèques. Un millier d'entre eux sont de nationalité inconnue. Environ 90% des réfugiés européens sont israélites. Dans ce groupe total, environ 24% sont âgés de plus de cinquante-cinq ans, 67% ont entre dix-sept et cinquante-cinq ans et seulement 9% sont âgés de moins de dix-sept ans. La majorité écrasante d'entre eux vient des agglomérations urbaines et était occupée auparavant dans l'industrie, le commerce ou les professions libérales. La plupart d'entre eux sont arrivés à Shanghai en 1939 et 1940.

2. Coréens. Les renseignements fournis par la Mission de l'Administration d'assistance et de reconstruction de la Chine indiquent la présence en Chine d'au moins 200.000 Coréens. Dans ce nombre, on croit que la moitié au moins se trouve au Mandchoukouo. On signale que des groupes assez importants se trouvent dans la péninsule du Shangtung, à Pékin et à Tien-Tsin, environ 30.000 pour chacun de ces lieux. Il faut reconnaître que tous ces chiffres sont sujets à caution car il n'est pas possible d'établir un recensement des Coréens en Chine étant donnée la situation actuelle.

3. Chinois d'"outre-mer". Ce terme désigne les Chinois qui ont émigré avant la guerre vers les autres pays de l'Asie du Sud-Est (Philippines, Indochine, Siam, Malaisie britannique, Indes néerlandaises, Birmanie); qui sont retournés en Chine pour une raison ou une autre,

avant ou au moment de l'ouverture des hostilités; et ont été empêchés, du fait de la guerre, de retourner dans les pays où ils résidaient de façon permanente. Les chiffres concernant les Chinois ainsi dénommés "d'outre-mer" qui se sont faits inscrire dans les bureaux locaux de la Commission des affaires chinoises d'outre-mer et que les fonctionnaires de cet organisme ont fournis à la Mission de l'UNRRA lors de sa visite à Tchoungking, donnent un total d'environ 184.000 Chinois d'"outre-mer". Les pays où ces Chinois désirent retourner, ainsi que leurs nombres respectifs, sont les suivants: Indochine, 13.000; Birmanie, 30.000; Malaisie, 34.000; Siam, 4.300; Indes néerlandaises, 13.000; Philippines, 21.000. On compte environ 10.000 personnes qui demandent à retourner dans onze autres pays différents, dont les Etats-Unis, le Canada, les Iles hawaïennes, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique, Cuba et le Pérou. L'énumération précédente laisse un déficit de 58.700 personnes indéterminées, en ce qui concerne les pays de résidence officielle ou de domicile revendiqués. On peut l'expliquer probablement par le fait que les enregistrements dans la province du Kouang-Toung sont incomplets et que les bureaux de Tchoung-King de la Commission des affaires chinoises d'outre-mer ont sur-estimé les chiffres de cette province. De toutes façons, ce sont les meilleurs chiffres que l'on puisse obtenir.

En outre des 184.000 Chinois d'"outre-mer" dont il vient d'être fait mention, il existe dans la province du Kouang-Toung, un nombre indéterminé mais assez important de Chinois qui revendiquent une résidence officielle à proximité de Hong-Kong (évalué à un demi-million au moins). Au moment où la Mission visitait Canton et Hong-Kong, on signalait que des quantités importantes de Chinois étaient en train de retourner dans la Colonie britannique.

4. Formose. Le nombre de Chinois "du continent" déplacés (par déportation) dans l'île de Formose est relativement petit, et bien que la Mission ait entendu dire qu'il y avait environ 500.000 habitants de

Formose sur le continent chinois, nous n'avons jamais reçu de données qui corroborent une telle conjecture. Le chiffre de 500.000 est certainement une exagération. Cependant, puisque Formose est à nouveau incorporée à la Chine, il paraît logique de considérer que ces Chinois et ces habitants de Formose sont respectivement des déplacés "à l'intérieur" .

5. Japonais "installés de force" en Chine. Le nombre des Japonais "installés de force" en Chine est très grand, probablement de l'ordre de deux à trois millions.

6. Chinois déplacés hors de Chine. Avec l'achèvement du rapatriement d'environ 6.600 Chinois réfugiés venant de Manille, avec le rapatriement prévu des 3.000 Chinois restant dans la partie méridionale des Iles Philippines, et étant donné les progrès satisfaisants accomplis conjointement par les autorités militaires chinoises et américaines pour le rapatriement d'environ 30.000 Chinois découverts au Japon au moment de l'entrée des Alliés, le nombre des chinois qui sont encore déplacés hors de leur propre pays est relativement faible. Ils sont éparpillés à travers le monde, principalement dans les ports de mer, et ne constituent, dans chacun de ces lieux, que des petits groupes.

Iles Philippines.

On y a trouvé deux groupes de personnes déplacées; un peu plus de 9.600 Chinois et environ 650 réfugiés européens (israélites).

1. Chinois. Au 15 février, les 6.637 personnes déplacées d'origine chinoise se trouvant à Manille, moins 1.000 d'entre elles, ont été rapatriées et des dispositions sont prises pour le reste. Des navires sont en route vers les ports des îles méridionales pour rapatrier les derniers 3.000.

2. Il y a à Manille 650 réfugiés israélites qui sont arrivés, croit-on, sensiblement dans les mêmes circonstances que les groupes plus importants de réfugiés européens d'origine israélite de Shanghai.

Asie du sud-est.

1. Au Siam se trouve environ 23.000 travailleurs malais (pour la plupart des coolies Tamils) déportés de Malaisie par les Japonais pour travailler sur la ligne de chemin de fer du Siam à la Birmanie. Il s'y trouve également environ 6.000 Javanais déportés de la même façon comme travailleurs forcés et environ 7.000 réfugiés hollandais (pour la plupart des femmes et des enfants) amenés de Batavia et de Sourabaya par les Britanniques après la reddition japonaise à Java. Ces derniers s'ajoutent au chiffre approximatif de 11.000 ex-prisonniers de guerre hollandais internés par les Japonais au Siam.
 2. Aux Indes, se trouvent environ 394.000 personnes déplacées venant de Birmanie, dont environ 366.000 Hindous, le reste étant constitué par des Birmans, des Chinois, etc. Ils revendiquent un domicile ou une résidence officielle en Birmanie. Ils furent forcés par les Japonais de quitter leur pays d'adoption et désirent maintenant retourner en Birmanie.
 3. En Malaisie britannique, on trouve environ 15.000 Javanais déportés de Java en Malaisie par les Japonais comme travailleurs forcés; environ 14.000 réfugiés hollandais (pour la plupart des femmes et des enfants) transportés des Indes néerlandaises par les autorités militaires britanniques après la reddition japonaise et qui sont pour la plupart dans des camps de réfugiés sous le contrôle mixte des autorités britanniques et hollandaises. Environ 6.000 coolies malais (en plus des 23.000 mentionnés plus haut en ce qui concerne le Siam) ont été retransportés en Malaisie par les soins de l'Administration militaire britannique. Cependant, puisque ces Tamils sont maintenant rentrés dans leur pays d'adoption (ce sont pour la plupart des travailleurs dans les plantations de caoutchouc) ils ne sont pas comptés ici comme personnes déplacées en Malaisie.
-